



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
DIRECTION DES SÉCURITÉS
CABINET DU PRÉFET
BUREAU SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET ORDRE PUBLIC

SIOP/ATTRIBUTION SIOP/MANIFESTATIONS VOIE PUB/2018

Grenoble, le 14 MAI 2018

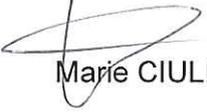
APPLICATION DES ARTICLES L.211-1 A L.211-4 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

RÉCÉPISSÉ

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Certifie avoir reçu de l'association « Père – Enfant - Mère », une déclaration de manifestation organisée le 16 mai 2018 à 12 heures devant le tribunal de Grande Instance de Grenoble dans le cadre de « l'exclusion parentale et familiale, l'égalité parentale, le droit des enfants, de chaque parents et de tous les grands-parents ».

Pour le Préfet
La Chef de bureau sécurité intérieure
et ordre public


Marie CIULLO